



Service Parrainage
ZAC de la Princetière
44730 Saint Michel Chef Chef
parrainage@solarenerjade.fr

CONDITIONS DE L'OFFRE DE PARRAINAGE

Solar Ener Jade, SAS au capital de 278 400 €, immatriculée au RCS de Saint Nazaire sous le numéro 488 327 917, dont le siège social se trouve ZAC de la Princetière, 1 rue des Tisserands, 44730 Saint Michel Chef Chef organise une offre de parrainage auprès de ses clients.

Article 1 : Objet

Les présentes conditions ont pour objet de définir les modalités selon lesquelles Solar Ener Jade propose à ses clients de parrainer une ou plusieurs personnes (ci-après dénommé "le ou les filleuls") pour l'installation d'un système solaire photovoltaïque ou thermique.

Les présentes conditions interviennent en complément des conditions générales de vente de Solar Ener Jade.

Article 2 : Conditions de participation

L'offre de parrainage est ouverte à tout client (ci-après dénommé "le parrain") ayant déjà une installation Solar Ener Jade ou ayant souscrit un contrat en cours de validité. Elle est limitée à un seul parrain par foyer (même nom, même adresse) et est non cumulable avec une autre offre ou promotion.

Pour être éligible à l'offre de parrainage, les filleuls doivent résider dans une zone couverte par une agence Solar Ener Jade.

Chaque client peut parrainer un nombre illimité de personnes. Cependant, il est interdit de parrainer deux fois la même personne et un parrain ne peut devenir filleul.

Article 3 : Modalités de parrainage

Pour participer à l'offre, le parrain est invité à transmettre les coordonnées complètes de son filleul à Solar Ener Jade en renvoyant un bon de parrainage ou en complétant le formulaire sur notre site Internet (www.solarenerjade.fr ⇒ Parrainage). Il accepte ainsi que Solar Ener Jade contacte le filleul en son nom.

Le parrain pourra bénéficier de sa récompense dès que le filleul aura souscrit un contrat valide auprès de Solar Ener Jade.

Article 4 : Cadeau parrainage

Pour chaque parrainage validé, le parrain se verra remettre 150 € en chèques cadeaux ou en remise sur une future commande ou sur un contrat de maintenance. Un parrainage sera validé après acceptation technique du dossier. Le parrain recevra 150 € supplémentaires avec la 5ème installation parrainée.

Article 5 : Information générales

En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant, et peuvent s'opposer au traitement informatique de ces données en écrivant à l'adresse suivante :
Solar Ener Jade - ZAC de la Princetière - 1 rue des Tisserands - 44730 Saint Michel Chef Chef.